







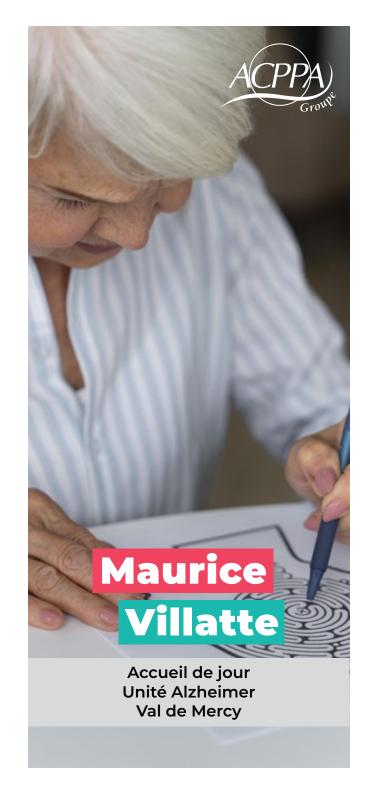
La direction et l'ensemble du personnel de la Résidence Maurice Villatte vous accueillent

### **Maurice VILLATTE**

1, rue Abbé Tingault 89580 COULANGES LA VINEUSE Tél : 03 86 42 58 00 Fax : 03 86 42 30 72

maurice.villatte@acppa.fr Unité Alzheimer Chemin de Pommard 89580 VAL DE MERCY Tél : 03 86 18 81 20







## L'accueil de jour s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

#### Les objectifs:

- · Faire de l'Accueil de jour un appui au maintien à domicile.
- · Proposer une prise en charge spécifique et adaptée.
- · Proposer des ateliers thérapeutiques liant activités physiques et cognitives pour préserver les acquis des expériences personnelles.
- · Rompre l'isolement et maintenir ou recouvrer des liens sociaux avec l'Accueil de Jour.
- · Associer les familles à l'accompagnement et la prise en charge de la personne et soutenir les familles.



L'accueil de jour de Val de Mercy reçoit les personnes âgées :

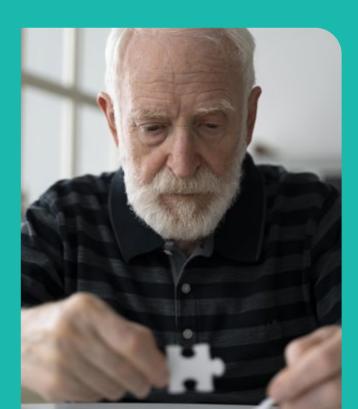
Le lundi, mardi, jeudi, vendredi (hors jours fériés) de 9h30 à 16h30.

### Admission à la demande de :

- La personne concernée
- Sa famille

# Une équipe spécialisée :

- Infirmière coordinatrice
- Psychologue
- ◆ Aide-Soignante formée en gérontologie et chargée de l'animation
- Ergothérapeute





# Tarifs au 1er janvier 2024

### Tarif hébergement :

- · Accueil de jour : 28,74€ /jour
- · Accueil à la demi-journée : 14,37€ /jour (le transport n'est pas assuré par l'Etablissement)

### Tarif dépendance :

• GIR 1 et 2:14,18 € • GIR 3 et 4:9.00 € • GIR 5 et 6:3,82 €

### Les prix comprennent :

- · La collation du matin
- · Le déjeuner
- $\cdot$  Le goûter
- · Les activités diverses

Prise en charge financière :

Possibilité d'un financement de la dépendance par l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) du Conseil Départemental.